



PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU Mardi 9 septembre 2014

L'an deux mille quatorze, le 9 septembre à 19h00, le Conseil Municipal de la Commune de VILLEDIEU-SUR-INDRE, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur GONTIER Bernard, Maire,

Date de convocation du Conseil Municipal : mercredi 2 septembre 2014

Présents : M.GONTIER, Mme TOCANIER, M.THURA, M.HULEUX, Mme LARTIGUE, M.LOURIT, Mme GOGRY, Mme RENE, Mme MEURGUE, M.BERNARD, M.LAGENETTE, M.VALLEE, M.THIBAUT, Mme CAUZERET, Mme MATHON, M.CAUMON, M.BRUNET Mme Ourdia REYMOND, Mme BIGOT, Mme LARDEAU, M.TAUPIN,
Absents : Mme TOURY (pouvoir à M.THIBAUT), Melle MATHON (pouvoir à Mme LARDEAU).

La séance est ouverte à 19H05.

L'ordre du jour était le suivant :

- 1- Adoption compte rendu du conseil municipal des 20 juin et 9 juillet 2014
- 2- DM N°3 au budget principal
- 3- Convention « zéro pesticide »
- 4- Présentation du projet de construction des vestiaires du stade
- 5- Point sur la rentrée scolaire et l'organisation des nouveaux rythmes scolaires
- 6- Questions diverses

Point N°1 : Adoption compte rendu du conseil municipal du 20 juin et du 9 juillet 2014

M.VALLEE précise qu'il n'a pas reçu le compte rendu du 20 juin, mais qu'il valide tout de même celui-ci....l'ensemble est validé à l'unanimité par le conseil municipal

Point N°2 : DM N°3 au budget principal

Monsieur le Maire propose de rajouter des crédits par le biais d'une décision modificative

en fonctionnement sur le budget principal:

Fonctionnement Intitulé	Dépenses en €uros TTC		Recettes en €uros TTC	
	Article - Opération	Montan t	Article - Opération	Montant
Fournitures de Petit	60632	1.500,00		
Equipement	60633	500,00		
Fournitures de Voirie	6067	-500,00		
Fournitures Scolaires	6135	1.200,00		
Locations mobilières	61522	1.000,00		
Entretien Bâtiment	6288	1.500,00		
Autres Services Extérieurs	6411	5.000,00		
Personnel Titulaire	6413	20.000,0		
Personnel Non Titulaire		0	6419	4.000,00
Remb.sur Rémunération			6459	1.000,00
Remb.sur Charges			73111	7.500,00
Taxes Foncière et Habitation			7321	12.000,00
Attribution de Compensation			7323	400,00
FNGIR			74712	4.400,00
Remb.emploi Avenir			74718	900,00
Participation Etat Mise sous Plis				
Total		30.200,0 0		30.200,00

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

APPROUVE la décision modificative N°3 au Budget Principal 2014 dans les conditions ci-dessus énoncées.

Point N°3 : Convention « zéro pesticide »

Monsieur le Maire expose au conseil municipal le projet de la convention « zéro pesticide », il précise que ce projet fera l'objet d'une mise en œuvre progressive sur le territoire municipal.

Il rappelle que dans sa séance du 9 juillet 2014 Le conseil municipal de Villedieu-sur-Indre autorisait monsieur le Maire à signer avec le CPIE BRENNE PAYS D'AZAY et INDRE NATURE une charte d'engagement de la commune dont :

De protéger l'environnement, notamment les milieux aquatiques, ainsi que la santé des agents.

De promouvoir dans l'entretien des diverses emprises dépendant des communes, des méthodes alternatives qui, outre leur intérêt dans la préservation de l'environnement et de la santé, pourraient avoir une valeur incitative pour d'autres utilisateurs (particuliers, entreprises, autres communes ou collectivités, agriculteurs, etc...)

D'aller ainsi vers une réduction des nuisances et des coûts pour la société, consécutifs à l'usage des pesticides : appauvrissement des milieux naturels, dépollution, répercussions sur la santé.

Monsieur le Maire fait part de la signature de la convention en présence d'Indre nature et du CPIE d'Azay le Ferron

POINT N°4 présentation du projet de construction des vestiaires au stade municipal

Monsieur le Maire présente au conseil le futur projet des vestiaires au stade il précise que le coût HT et hors VRD s'élève à 450 000 Euros.

M.VALLEE intervient pour faire préciser le projet et informe le conseil sur certaines considérations techniques à prendre en compte sur l'emplacement des futurs vestiaires : réseaux liés au voisinage, nature du sol....

POINT N°5 : Point sur la rentrée scolaire et l'organisation des nouveaux rythmes scolaires

Monsieur le Maire informe le conseil municipal sur le déroulement de la rentrée scolaire, il donne ensuite la parole à M.BOSC adjoint aux affaires scolaires.

M.BOSC résume la situation actuelle concernant la rentrée scolaire, il expose ensuite le travail mis en œuvre concernant la mise en œuvre des TAPS sur la commune de Villedieu : restructuration de l'équipe avec la mise en place d'une coordination...développement des projets dans le futur.

M.VALLEE et Mme Ourdia Reymond demandent une précision sur le coût par élève du projet mis en place à Villedieu : Monsieur BOSC précise qu'il est encore difficile d'évaluer le coût par élève à ce jour néanmoins il précise qu'avec les différentes aides mobilisées (DETR, CAF...) le coût restant à charge de la commune s'élève à 25 000 euros pour l'année 2014.

M ;BOSC précise ensuite qu'un projet sera développé tout au long de cette année scolaire pour améliorer l'accueil des enfants au sein du restaurant scolaire.

Il rappelle que la mise en œuvre des nouveaux rythmes scolaires devait permettre une amélioration des conditions d'accueil au moment du repas, aujourd'hui cela reste encore insuffisant.

Questions diverses :

M.BRUNET intervient pour informer du commencement de certains travaux de voirie sur le territoire communal,

M.THURA précise que la date du feu d'artifice sera choisie lors de la prochaine commission culture du jeudi 11 septembre 2014,

M. le Maire informe les grands électeurs sur le déroulement du scrutin des prochaines élections sénatoriales du dimanche 28 septembre 2014

M ;le Maire informe de la tenue de l'assemblée générale de l'UDDENI le samedi 27 septembre 2014 avec la plantation de l'arbre de la laïcité dans le jardin de l'école Maurice ROLLINAT ;

Mme CAUZERET informe de problèmes de bruits à proximité de son habitation entre 23h00 et 1h30 du matin, apparemment au stade municipal,

M.Vallée souhaite qu'une solution soit trouvée pour le stationnement rue Pousse Pénille,

M.BRUNET souhaite que la commune réfléchisse rapidement à mettre la rue Pousse Pénille en sens unique.

Le Maire,

Bernard GONTIER.